

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 décembre 2012

OBJET :

Augmentation des tarifs :

- des concessions et cavurnes de 15 ans et 30 ans
- des columbariums de 10 ans et 20 ans

Rapporteur : M. BREUILLE

Délibération n°5

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle aux membres de la Commission-Urbanisme-Déplacement-Transports que par délibération du 14 décembre 2011, le Conseil Municipal a actualisé les tarifs des concessions et cavurnes de 15 ans et 30 ans ainsi que des columbariums de 10 ans et 20 ans.

Il convient d'envisager un réajustement annuel des prix qui peut s'établir à 2 % d'augmentation avec arrondis, correspondant à l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la Commission Urbanisme-Déplacement-Transports du 28 novembre 2012,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de ne pas autoriser le renouvellement anticipé des concessions, cavurnes, et des columbariums,
- d'accepter une revalorisation de 2 % des tarifs des concessions de 15 ans et 30 ans et cavurnes ainsi que des columbariums de 10 ans et 20 ans, comme suit :

| <u>Durée de la concession</u> | <u>Tarifs actuels</u> | <u>Tarifs au 01/01/2013</u> |
|-------------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| 15 ans | 54 € | 55 € |
| 30 ans | 131 € | 134 € |

| <u>Durée des columbariums</u> | <u>Tarifs actuels</u> | <u>Tarifs au 01/01/2013</u> |
|-------------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| 10 ans | 482 € | 492 € |
| 20 ans | 867 € | 884 € |

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 17 décembre 2012.

Extrait conforme

Le Maire,

Jean-Paul MONIN